



**Séance du 20 mai 2022 à 15h**

à l'Académie des sciences d'outre-mer, 15 rue La Pérouse 75116 Paris  
accessible présentiel et en visioconférence  
présidée par **Hubert Loiseleur des Longchamps**  
coordonnée par **Pierre Lang**, 1<sup>ère</sup> section

*Le Service Militaire Adapté :  
bilan et perspectives 60 ans après sa création*

PROGRAMME

**Introduction**

**Hubert Loiseleur des Longchamps**, Président – ASOM

**Lecture du procès-verbal de la séance du 13 mai**

**Pierre Gény**, Secrétaire perpétuel – ASOM

**Communications**

*Présentation et animation* : **Pierre Lang**, 1<sup>ère</sup> section – ASOM

« Le SMA, les objectifs, les moyens et le pilotage au niveau du Ministère des Outre-Mer »  
**Mathieu Lefebvre**, ex-Directeur adjoint de cabinet du Ministre des Outre-mer

« L'action du SMA au profit des collectivités territoriales et ses relations avec celles-ci »  
**Préfet Rochatte**, Préfet de la Région Guadeloupe

« L'organisation militaire du SMA, ses relations avec le Ministère des Outre-mer, les collectivités territoriales, le Ministère des Armées et les Commandants supérieurs locaux »  
**Colonel Baller**, Chef d'état-major du SMA

**Questions et débats**

**Installation par Michel Roussin de Dominique Perben**

en qualité de Membre titulaire en 2<sup>ème</sup> section au siège de **André Baccard**, dont il fera l'éloge



## PRÉSENTATION

Pierre Lang, 1<sup>ère</sup> section – ASOM

Cette présentation devait se dérouler l'an dernier à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Service Militaire Adapté (SMA). Les circonstances ne l'ont pas permis, aussi a-t-il été décidé qu'elle aurait lieu en cette année du Centenaire de notre Académie, non pas comme une présentation liée à cet événement, mais comme une séance « normale ».

Le Service Militaire Adapté a été conçu et mis en place en 1961 par le général Jean Némou, le père de notre très estimé Confrère. Sous le ministère de Michel Debré (ancien député de La Réunion dont le tropisme ultramarin était avéré), il commandait alors les Forces Françaises aux Antilles Guyane et ressentit la nécessité de mettre en place une formation qui permettrait aux jeunes les plus éloignés de l'emploi au sein de l'outre-mer français d'avoir, certes une formation militaire, mais également une formation professionnelle qui leur donnerait la possibilité d'accéder au monde du travail.

61 ans plus tard, le SMA comprend 8 unités : sept régiments (à la Martinique, en Guadeloupe, en Guyane, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française) et un centre de formation spécialisé (à Périgueux).

En février 2018 a été lancé le projet SMA2025, qui vise à améliorer l'employabilité durable de ses bénéficiaires. Ce projet s'articule autour de quatre axes :

- développer l'employabilité initiale des jeunes par le renforcement de leurs compétences individuelles ;
- renforcer la qualité du parcours pour une efficacité durable ;
- engager le virage du numérique dans les formations avec des outils pédagogiques adaptés ;
- amplifier le rôle de chaque régiment comme plateforme locale.

C'est donc l'occasion de tirer un bilan et d'évoquer les perspectives d'avenir.

Une des nombreuses originalités du SMA est qu'il fait se côtoyer deux mondes différents par nature, le monde civil et le monde militaire, au service d'un objectif commun :

- Le monde civil aux niveaux de l'État, des collectivités territoriales et des acteurs économiques, d'une part,
- La sphère militaire aux niveaux du Ministère des Armées et des Commandants Supérieurs des Forces dites « de Souveraineté », d'autre part.

Aussi est-il nécessaire de faire intervenir des représentants de ces deux milieux dont l'action commune n'a qu'un seul objectif : insérer les jeunes ultramarins les moins favorisés dans le tissu économique local.